



Moscou, le 28 juin 2012

Déclaration de Moscou sur la maîtrise de l'information et des médias

L'évolution du paysage médiatique et la croissance rapide de l'information affectent plus que jamais les individus et les sociétés. Afin de réussir dans cet environnement et de résoudre efficacement les problèmes dans tous les aspects de la vie, les individus, les communautés et les nations doivent acquérir un ensemble critique de compétences cruciales pour être en mesure de rechercher, d'évaluer de manière critique et de créer de nouvelles informations et connaissances sous différentes formes, en utilisant des outils existants et en les partageant via différents canaux. Cette littératie crée de nouvelles opportunités pour améliorer la qualité de vie. Cependant, les individus, les organisations et les sociétés doivent s'attaquer aux obstacles et défis existants et émergents à l'utilisation libre et efficace de l'information, comprenant la liste suivante mais non exhaustive :

- ❖ Capacités, ressources et infrastructures limitées ;
- ❖ Censure, information limitée dans le domaine public, commercialisation, privatisation et monopolisation de l'information ;
- ❖ Manque de respect pour la diversité culturelle et linguistique ;
- ❖ Obstacles juridiques excessifs et inappropriés à l'accès, la distribution et la propriété de l'information ;
- ❖ Le manque de sensibilisation à la préservation à long terme de l'information, en particulier des informations numériques personnelles ; et
- ❖ Manque de collaboration intersectorielle et interdisciplinaire entre les parties prenantes (entre les bibliothécaires et les éducateurs aux médias, entre les organismes de médias de masse et les organisations universitaires, etc.)

Dans ce contexte, la Conférence internationale sur la Maîtrise des Médias et de l'Information pour les sociétés du savoir qui s'est tenue à Moscou du 24 au 28 juin 2012, visait à sensibiliser le public à l'importance, à l'ampleur et à l'actualité des tâches de promotion de la maîtrise des médias et de l'information auprès des professionnels de l'information, des médias et de l'éducation, des responsables gouvernementaux et du grand public ; à identifier les principaux défis et à définir des politiques et des stratégies professionnelles dans ce domaine ; et à contribuer à améliorer la réponse internationale, régionale et nationale aux questions relatives à la maîtrise des médias et de l'information (*Media and Information Literacy / MIL*).

La conférence a été organisée par le ministère de la culture de la Fédération de Russie, l'Agence fédérale de la presse et des communications de masse, la Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO, le programme Information pour tous de l'UNESCO et le secrétariat de l'UNESCO, la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), l'Institut de l'UNESCO pour les technologies de l'information dans l'éducation, le Comité russe du programme Information pour tous de l'UNESCO et le Centre interrégional de coopération des

bibliothèques, dans le cadre de la présidence russe du programme intergouvernemental Information pour tous de l'UNESCO.

La conférence a réuni près de 130 participants de 40 pays représentant tous les continents : cadres et experts des principales agences et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales spécialisées ; experts mondiaux de premier plan dans le domaine de la construction de sociétés de la connaissance ; chercheurs et professeurs de premier plan en journalisme, bibliothéconomie et éducation ; cadres et représentants des autorités gouvernementales responsables des établissements d'enseignement, des bibliothèques et des médias imprimés et électroniques ; représentants d'associations internationales et nationales de professionnels des médias et de la maîtrise de l'information ; représentants d'organisations et d'institutions engagées dans la publication d'ouvrages professionnels sur la maîtrise des médias et de l'information ; et praticiens des médias.

Les participants à la conférence ont convenu de ce qui suit :

1. La maîtrise des médias et de l'information (MIL) est une condition préalable au développement durable de sociétés du savoir ouvertes, plurielles, inclusives et participatives, ainsi que des institutions civiques, organisations, communautés et individus qui composent ces sociétés.
2. La MIL est définie comme une combinaison de connaissances, d'attitudes, de compétences et de pratiques nécessaires pour accéder, analyser, évaluer, utiliser, produire et communiquer des informations et des connaissances de manière créative, légale et éthique, dans le respect des droits de l'homme. Les personnes qui maîtrisent les médias et l'information peuvent utiliser divers médias, sources et canaux d'information dans leur vie privée, professionnelle et publique. Ils savent quand et quelles sont les informations dont ils ont besoin et à quelles fins, et où et comment les obtenir. Ils comprennent qui a créé ces informations et pourquoi, ainsi que les rôles, les responsabilités et les fonctions des médias, des fournisseurs d'informations et des institutions patrimoniales. Ils peuvent analyser les informations, les messages, les croyances et les valeurs véhiculés par les médias et tout type de producteur de contenu, et peuvent valider les informations qu'ils ont trouvées et produites par rapport à une série de critères généraux, personnels et contextuels. Les compétences en matière de MIL vont donc au-delà des technologies de l'information et de la communication pour englober l'apprentissage, la pensée critique et les capacités d'interprétation au-delà des frontières professionnelles, éducatives et sociétales. La MIL s'adresse à tous les types de médias (oraux, imprimés, analogiques et numériques) et à toutes les formes et tous les formats de ressources.
3. Le concept de la MIL s'appuie sur des documents internationaux antérieurs tels que la Déclaration de Prague «Vers une société de l'information » (2003) ; la Proclamation d'Alexandrie "Phares de la société de l'information (2005) ; La déclaration de Fez sur la maîtrise des médias et de l'information (2011) ; La MIL sous-tend les compétences essentielles nécessaires pour travailler efficacement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies, de la déclaration des droits de l'homme des Nations unies, et des objectifs promus par le Sommet Mondial sur la Société de l'Information.
4. Afin d'atteindre ces objectifs, les individus, les communautés, les entreprises, les organisations et les nations ont continuellement besoin d'informations sur eux-mêmes et sur leur environnement physique et social, et de comprendre les nombreux médias par lesquels ces informations sont trouvées, comprises et communiquées. Pourtant, les médias sont en constante évolution. Les nouveaux développements technologiques continuent à modifier les paramètres du travail, des loisirs, de la vie familiale et de la citoyenneté. Partout dans le monde, les gens vivent dans un environnement de plus en plus défini par la convergence des différents médias, l'interactivité, la mise en réseau et la mondialisation. En particulier (mais pas seulement) pour les jeunes, l'importance des médias et les réseaux de pairs s'est accrue, et la plus grande partie de leur évolution se fait en dehors des environnements d'apprentissage traditionnels.

Aujourd'hui, la création des médias ne repose plus entre les mains d'un groupe limité de professionnels ; désormais, tout le monde peut la générer.

5. Dans le même temps, les fractures numériques restent importantes. De nombreuses personnes dans les pays en voie de développement n'ont aucun accès à l'information et aux médias. Même dans le monde développé, l'accès physique aux technologies est limité et de nombreuses personnes, à tous les niveaux, ne disposent pas des capacités de réflexion critique et de haut niveau nécessaires pour prendre des décisions éclairées et résoudre des problèmes dans tous les aspects de la vie (par exemple, les aspects personnels, sociaux, éducatifs et professionnels aux niveaux local, national, régional et international).

Compte tenu de tout ce qui précède, les participants à la Conférence internationale de La maîtrise des médias et de l'information pour les sociétés du savoir s'adressent aux chefs d'État, au système des Nations unies (en particulier l'UNESCO), aux OIG, aux ONG, aux établissements d'enseignement et de recherche et aux associations professionnelles, aux institutions médiatiques, aux institutions culturelles et sociales, aux réseaux et au secteur des affaires et de l'industrie en formulant les propositions suivantes :

1. Reconnaître que la MIL est essentielle en matière de bien-être et de progrès de l'individu, de la communauté, de l'économie et de la société civile.
2. Intégrer la promotion de la MIL dans toutes les politiques nationales en matière d'éducation, de culture, d'information, de médias et autres ;
3. Définir les responsabilités, développer les capacités et promouvoir la collaboration entre et parmi les différentes parties prenantes (gouvernement, organisations éducatives, médiatiques et de jeunesse, bibliothèques, archives, musées et ONG, entre autres) ;
4. Encourager les systèmes éducatifs à engager des réformes structurelles et pédagogiques nécessaires au renforcement de la MIL ;
5. Intégrer la MIL dans les programmes d'étude y compris les systèmes d'évaluation à tous les niveaux d'enseignement, notamment l'apprentissage tout au long de la vie et sur le lieu de travail et la formation des enseignants ;
6. Donner la priorité et soutenir les réseaux et organisations travaillant sur des problématiques MIL, et investir dans le renforcement des capacités ;
7. Mener des recherches et développer des outils pour les MIL, y compris des cadres de compréhension, des pratiques fondées sur des preuves, des indicateurs et des techniques d'évaluation ;
8. Développer et mettre en œuvre les normes MIL ;
9. Promouvoir des compétences liées à la MIL qui soutiennent la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'écoute et la visualisation ;
10. Encourager un dialogue interculturel et une coopération internationale tout en promouvant la MIL dans le monde entier ;
11. Investir dans des processus qui soutiennent la préservation à long terme de l'information numérique ;
12. Promouvoir et protéger les droits à la liberté d'expression, à la liberté d'information, au droit à la vie privée et à la confidentialité aux principes éthiques et autres droits.

Ce document a été conçu grâce à un processus de collaboration impliquant des participants des 40 pays suivants : Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Brésil, Canada, Cap vert, Chine, Croatie, Egypte, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Inde, Irak, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liban, Lituanie, Malaisie, Mexique, Moldavie, Pays-Bas, Norvège, Philippines, Pologne, Qatar, Fédération russe, Serbie, Soudan, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique et Zambie.

(traduction : Caroline Péron et Barbara Vuillermoz, SCD Aix-Marseille Université)